

## Métaphysique : Vocabulaire technique

Extrait de

Gardeil, Henri-Dominique, *Initiation à la philosophie de saint Thomas d'Aquin*, Tome II. Psychologie, Métaphysique, Cerf, Paris, 2007, pp. 887-907.

### A

**Abstraction.** En général, l'acte par lequel l'intelligence dégage un aspect d'une chose. – 1. Fondamentalement l'abstraction est l'acte par lequel l'intellect agent dégage l'intelligible des conditions matérielles où il se trouve impliqué dans le donné sensible. – 2. Dans l'*abstraction totale*, on dégage le tout universel des termes qui lui sont subordonnés ; on obtient ainsi un genre ou une espèce (animal, homme). – Par l'*abstraction formelle*, on dégage dans une chose l'un de ses aspects formels ; ex. l'aspect quantitatif des corps en mathématiques. – 3. *Degrés d'abstraction.* Les trois principaux plans d'intelligibilité, physique, mathématique, métaphysique, que l'intelligence humaine peut considérer dans son objet par dégagement progressif des conditions de la matière.

**Accident.** – 1. Métaph. *L'accident prédicamental.* Ce à quoi il convient d'exister dans un autre comme dans un sujet d'inhésion ; ex. la couleur, la grandeur. S'oppose à la substance. Les 9 accidents composent avec la substance la table des 10 catégories. – 2. Log. *L'accident prédicable.* Ce qui s'attribue à un sujet par mode de qualité et de façon non nécessaire ; ex. la qualité de lettré attribué à l'homme. – *L'être accidentel* [ens per accidens]. Un être qui n'a pas de cause propre ; ex. : tel homme n'est lettré que par accident. S'oppose à l'être qui existe par soi [ens per se].

**Acte.** – Ce qui est achevé ou parfait dans son ordre, par opposition à ce qui est seulement en puissance. – 1. *Acte entitatif* (acte premier). L'acte par lequel un être est simplement et formellement ce qu'il est. – *Acte opératif* (acte second). Désigne l'activité d'un être ou son opération, laquelle suppose qu'il soit d'abord en acte premier. – *Acte pur.* L'acte qui exclut toute potentialité, c'est-à-dire Dieu.

**Action.** – [actio, actus]. – 1. Désigne pour un sujet le fait d'agir ou son opération. L'action constitue l'une des 9 catégories accidentelles. S'oppose à la passion. – 2. *Action transitive.* Celle qui se termine en dehors du sujet et perfectionne ou modifie un autre que lui ; ex. brûler, couper. – *Action immanente.* Celle dont le terme est dans le sujet qui agit et le perfectionne lui-même ; ex. penser, vouloir.

**Agent.** – Le sujet, personne ou chose, qui exerce une action. S'oppose à patient.

« **Agibile** ». – Ce qui est du domaine de l'action immanente ou de la moralité ; plus précisément de qui peut être l'objet d'un « acte humain » comme tel. S'oppose à *factibile*, qui désigne l'objet d'une production matérielle.

**Altération.** – Désigne en physique le changement d'ordre qualitatif ; ex. une variation de chaleur. L'altération constitue l'une des trois espèces de mouvement accidentel distinguées par Aristote.

**Ame.** – 1. Le premier principe immatériel de la vie. Dans un vivant l'âme est, selon Aristote, la forme du corps. – 2. Il y a lieu de distinguer : l'âme *végétative*, principe de la vie des plantes ; l'âme *sensitive*, principe de la vie animale ; l'âme *rationnelle*, principe de la vie rationnelle ou spirituelle, laquelle est propre à l'homme, et exerce en lui les fonctions des deux âmes inférieures dont elle tient la place.

**Analogique.** – 1. Propriété d'un concept ou terme ayant par rapport aux termes qu'il englobe ou à ses inférieurs une signification partiellement diverse et partiellement semblable. S'oppose à univoque et à équivoque. – 2. Division principale. Analogie d'*attribution*. Celle d'un terme qui convient à plusieurs choses en raison des rapports qu'elles entretiennent avec une même chose (premier analogué) ; ex. le terme de sain, qui convient au remède, à l'urine, à la médecine en raison des rapports que ces choses entretiennent avec l'animal qui, lui, est formellement sain. – Analogie de *proportionnalité*. Celle d'un concept ou d'un terme qui convient à plusieurs choses en raison d'une communauté intrinsèque ou d'une similitude de rapports ; ex. la vision, sensible ou intellectuelle.

**Antécédent.** – Les prémisses du syllogisme considérées solidairement dans leur rapport à la conclusion ou conséquent.

**Appétit.** – 1. Désigne de façon tout à fait générale l'inclination ou la tendance qui suit à la nature d'un être. – 2. Appétit *naturel* (ou inné). Ordre purement passif d'un être à sa fin suivant sa forme naturelle ; ex. la tendance d'une pierre vers le bas, selon la physique ancienne. C'est le seul que l'on rencontre dans les êtres non connaissant. Chez les êtres doués de connaissance, il signifie l'ordre radical des facultés vers leur fin : ordre de l'intelligence au vrai, de la volonté au bien. – 3. Appétit *animal* (ou élicite). Chez les êtres doués de connaissance, la faculté ou l'inclination actuelle qui fait suite à l'appréhension d'une forme : appétit *sensible*, s'il s'agit d'une forme ou d'une connaissance sensible ; appétit *intellectuel*, ou volonté, dans le cas où la connaissance antécédente est rationnelle.

**Appréhension.** – Acte par lequel l'intelligence saisit simplement un objet sans rien en affirmer ni en nier. L'appréhension simple constitue la première des trois opérations de l'esprit.

**Argumentation.** – Expression verbale du raisonnement, troisième opération de l'esprit.

**Art.** – 1. Objectivement ou physiquement, désigne le principe extrinsèque de caractère rationnel d'un processus opératif ; ex. l'art de construire par rapport à la construction. S'oppose à la *nature*, principe immanent d'activité. L'art constitue le domaine du fabriqué, en opposition à celui du naturel. – 2. Considéré par rapport au sujet, l'art est un *habitus* (1<sup>ère</sup> espèce du genre qualité), c'est-à-dire une disposition stable perfectionnant ce sujet dans l'ordre d'une activité donnée. Sous ce rapport, il est celle des 5 vertus intellectuelles qui dirige l'activité de production.

« **Aséité** ». – Propriété qui consiste à exister par soi. En toute rigueur l'« aséité » ne convient qu'à Dieu dont elle constitue l'attribut fondamental.

**Atome.** – Élément physique ultime et indivisible. En péripatétisme, les atomes demeurent cependant soumis au mouvement de génération et de corruption et sont, à ce titre, composés de matière et de forme.

**Attribut.** – 1. Log. Terme d'une proposition énonçant ce que l'on affirme ou nie du sujet. Synonyme : prédicat. – 2. Métaph. Les *attributs de Dieu*, ou les différents aspects de sa nature.

**Attribution.** – 1. Acte de rapporter le prédicat au sujet. Synonyme : *prédication*. En latin scolastique cet acte est signifié aussi par le verbe *dire* (dicere). Il y a différents modes d'attribution, par soi, par accident, etc. – 2. L'une des formes d'analogie, celle dite d'*attribution*.

**Augmentation.** – Changement dans la quantité. Le mouvement d'augmentation ou de diminution (decrementum) constitue l'une des espèces de changement physique distinguée par Aristote. Il ne convient qu'aux vivants.

**Axiome.** – Proposition évidente par soi, et qui se trouve commander toute une série de démonstrations. Expressions équivalentes : premiers principes, *dignitates*, *maximae propositiones*, propositions *per se notae*.

## B

**Béatitude.** – 1. *Objectivement*, état de perfection d'un être raisonnable qui a atteint sa perfection dernière. – 2. *Subjectivement*, jouissance ressentie dans la possession consciente du bien suprême.

**Bien.** – 1. L'être même en tant qu'il est capable de combler un désir, ou en tant qu'il est parfait. Le bien est ce que toute chose désire. Avec l'un et le vrai, le bien constitue la collection des propriétés transcendantes de l'être. – 2. Division. Bien *honnête* : celui qui est recherché pour lui-même ou en raison de sa valeur propre. Bien *utile* : celui qui est recherché comme moyen, ou en vue d'un autre. Bien *délectable* : la jouissance qui est attachée à l'obtention d'un bien.

## C

**Catégorématique.** – Propriété de termes ayant une signification par eux seuls ; ex. le nom « homme ». S'oppose à *syncatégorématiques*, c'est-à-dire aux termes qui, tels les prépositions, n'ont de signification qu'ajoutés à un autre ; ex. « je vais *à* Rome ».

**Catégories** [désignées ordinairement par le synonyme latin *praedicamenta*]. – Les genres suprêmes de l'être, c'est-à-dire la substance et les neuf accidents, quantité, qualité, relation, action, passion, lieu, temps, situation, possession.

**Catégorique.** – 1. *Proposition catégorique*. Celle dans laquelle il y a simple attribution d'un prédicat à un sujet ; ex. « Pierre est homme ». – 2. *Syllogisme catégorique*. Forme ordinaire du syllogisme dans laquelle il n'entre que des propositions catégoriques.

**Causalité.** – Proprement, signifie l'acte même de causer, c'est-à-dire de produire effectivement quelque chose. Il y a autant de types de causalité qu'il y a d'espèces de causes.

**Cause.** – 1. *Dans l'ordre réel*. Ce dont une chose dépend selon son être ou son devenir. La cause doit être antérieure à son effet, réellement distincte de lui, et la dépendance de l'effet doit être effective. – 2. *Dans l'ordre de l'explication*. La cause est ce qui explique ou rend raison d'une chose. A ce titre la science est dite : la connaissance par les causes. – 3. *Division en 4 espèces*. Cause *matérielle* : ce dont quelque chose est fait et qui lui demeure immanent. Cause *formelle* : ce qui détermine une chose à un certain mode d'être. Cause *efficiente* : ce dont vient le premier commencement du changement et du repos. Cause *finale* : ce en vue de quoi une chose est faite. – 4. Cause *principale* : celle qui produit son effet par sa vertu propre. Cause *instrumentale* : celle qui n'agit que sous la motion d'un autre.

**Changement** [mutatio, motus]. – 1. D'une façon générale, toute espèce de transformation d'un être de la nature. – 2. *Division*, selon Aristote : Mutation *substantielle* (génération-corruption), le changement qui se termine à une nouvelle substance. – Mutations *accidentelles*, modifications survenant à une même substance : *altération*, relative à la qualité ; *augmentation-diminution*, relative à la quantité ; *mouvement local*, relative au lieu.

**Cogitative.** – 1. L'un des quatre sens internes : celui qui fait apparaître l'objet perçu par le sens comme utile ou nuisible pour le sujet. – 2. A la *cogitative* qui est propre à l'homme correspond chez l'animal l'*estimative* ; ex. : c'est en vertu d'une appréciation instinctive de cette faculté que la brebis fuit le loup.

**Compréhension.** 1. Log. L'ensemble des notes constituant un concept et le distinguant des autres concepts ; ex. l'« homme » enveloppe dans sa compréhension les notes de substantialité, de vie, d'animalité, de rationalité, s'oppose à extension. – 2. Psycho. L'acte de saisir intellectuellement un objet en l'enveloppant tout entier dans son regard.

**Concept.** – Ce qui représente une chose à l'intelligence. Subjectivement, ce que l'intelligence forme dans son activité immanente et dans lequel elle contemple son objet. Termes correspondants : verbe mental, « *species expressa* ».

**Conception.** – L'acte de former un concept. Synonyme : dire [dicere]. Le *dicere* est réellement distinct de l'acte même de saisir l'objet ou de l'*intelligere*.

**Concupiscible.** – Celle des deux facultés d'appétition sensible qui a pour objet le simple bien à obtenir, ou le simple mal à fuir. Se distingue de l'*irascible* qui se rapporte au bien difficile à atteindre ou au mal difficile à fuir.

**Conseil.** – Au sens technique et précis désigne la phase délibérative de l'acte humain préparant à l'élection d'un moyen.

**Conséquence.** – Enchaînement logique des propositions d'un raisonnement démonstratif. – Le *conséquent* désigne la proposition même qui dérive des prémisses ou de l'antécédent.

**Contingent.** – Ce qui peut ne pas être, ou ce qui n'a pas en soi la raison de son existence. S'oppose à *nécessaire* : ce qui ne peut pas ne pas être ou ne pas être autrement qu'il est. Tous les êtres créés sont contingents.

**Continu.** – 1. Ce qui est composé de parties homogènes dont les extrémités se confondent. Se distingue du *contigu* qui implique bien un contact des parties, mais les extrémités de celles-ci demeurant distinctes. – 2. *Quantité continue* : celle des espèces de quantité qui est formée de parties continues.

**Contradictoire.** – 1. Propriété de *concepts* s'excluant de façon absolue sans qu'il y ait de milieu entre eux ; ex. blanc – non blanc. – 2. Les *propositions contradictoires* sont celles dont l'une affirme absolument ce que l'autre nie. De telles propositions diffèrent à la fois par la quantité et par la qualité ; ex. « tout homme est juste » - « quelqu'homme n'est pas juste ». – La contradiction constitue le mode d'opposition le plus radical. Le principe de non-contradiction est la loi suprême de la pensée.

**Contraire.** – 1. Propriété de *concepts* s'excluant de façon absolue dans un même sujet, mais qui conservent une communauté de genre ; ex. Blanc-noir (du même genre : couleur). – 2. Les *propositions contraires* sont celles qui s'opposent seulement par la qualité ; ex. « tout homme est juste » - « nul homme n'est juste ».

**Conversion.** – Log. Opération par laquelle on intervertit les extrêmes d'une proposition sans qu'elle cesse d'être vraie ; ex. « aucun homme n'est ange » - « aucun ange n'est homme ».

**Copule.** – Le verbe être en tant qu'il signifie le rapport du sujet et du prédicat d'une proposition ; ex. « Pierre *est* homme ».

**Corruption.** – Changement par lequel une substance se trouve être détruite. Corrélatif de la *génération*, changement aboutissant à une nouvelle substance. Toute corruption s'accompagne nécessairement d'une génération.

## D

**Définition.** – Terme complexe qui rend explicite la nature d'une chose ou la signification d'un concept. Au sens actif : l'opération qui aboutit à ce résultat.

**Démonstration.** – En logique péripatéticienne stricte, la démonstration est un raisonnement ou un syllogisme dont les prémisses sont vraies et qui conduit à une conclusion certaine ou scientifique.

**Différence.** – 1. En général, ce par quoi une chose se distingue d'une autre. – 2. Différence *spécifique*, ce qui détermine un genre à une espèce distincte des autres espèces du même genre ; ex. la différence « raisonnable » déterminant le genre « animal » pour donner l'espèce « homme ».

**Dilemme.** – Argument qui énonce dans l'antécédent une disjonction telle que l'un ou l'autre de ses membres étant posé la même conclusion suit.

**Discrète** (Quantité). – Celle des deux espèces de la quantité qui est formée de parties homogènes actuellement distinctes (quantité numérique). S'oppose à quantité concrète ou continue.

**Disposition.** – Au sens précis : manière d'être constituant avec l'*habitus* la 1<sup>ère</sup> espèce de qualité, mais moins stable que l'*habitus*.

**Distinction.** – 1. Différence par laquelle se distinguent ou se séparent deux objets de pensée. – 2. Division. Distinction *réelle* : celle qui existe en acte dans la chose elle-même ; ex. : substance et accidents. Distinction *de raison* : celle qui n'existe en acte que dans l'esprit qui la conçoit ; celle-ci peut être soit fondée (*rationis ratiocinatae*), ex. : la distinction genre-espèce ; soit non-fondée (*rationis ratiocinantis*), ex. : deux mots désignant une même chose.

**Division.** – Terme complexe ou opération distribuant en ses parties une chose ou un nom significatif.

## E

**Egalité.** – Rapport de deux quantités identiques. L'égalité est le mode d'unité qui convient au prédicament quantité.

**Election.** – Dans le processus de l'acte humain délibéré désigne l'acte par lequel la volonté choisit un des moyens qui se présentent à elle.

**Élément.** – 1. Partie ultime d'un tout complexe. – 2. En cosmologie, le premier composant immanent d'un être de la nature, indivisible en parties spécifiquement distinctes. La cosmologie ancienne distinguait quatre éléments : eau, air, terre, feu.

**Enonciation.** – 1. L'expression mentale ou verbale qui correspond à la 2<sup>ème</sup> opération de l'esprit. – 2. Division. Enonciation *simple* : simple attribution d'un prédicat à un sujet. Enonciation *composée* : ensemble d'énoncations simples reliées par les particules si (hypothétiques), ou (disjonctives), et (conjonctives).

**Entéléchie** [enteleheia]. – La forme ou l'acte en tant que principe d'être (acte entitatif).

**Equivoque.** – Propriété d'un terme s'appliquant à divers objets selon des significations absolument différentes ; ex. : le chien, animal et astre. S'oppose à univoque et à analogique.

**Espèce.** – 1. Log. Universel qui peut être attribué à ses inférieurs en exprimant leur essence de façon complète ; ex. : « homme ». Constitue l'un des cinq prédicables. – 2. Psycho. Similitude d'un objet extérieur rendant celui-ci présent au sens ou à l'intelligence (à noter qu'en français le mot d' « espèce » n'a jamais ce sens). – Division. *Species impressa* : la similitude imprimée dans l'intellect passif qui se trouve au principe de l'acte intellectuel. *Species expressa* : la similitude exprimée par l'intelligence et dans laquelle elle contemple l'objet qu'elle saisit.

**Essence.** – Ce par quoi une chose est telle et se distingue des autres choses. L'essence compose réellement avec l'existence pour constituer l'être limité ou contingent. Correspond à « substance seconde », qui désigne le contenu intelligible de la substance.

**Estimative.** – Cf : *Cogitative*.

**Etre** [ens, esse]. – 1. Exprime un certain rapport de l'essence à l'acte d'être ou à l'existence. – 2. Etre *réel* (actuel ou possible) : ce qui existe ou peut exister, c'est cet être considéré comme tel que la métaphysique a pour objet. Etre *de raison* : celui qui ne peut exister que dans l'intelligence qui le conçoit. – L'être est un terme analogique qui comporte de multiples acceptions ou divisions.

**Exemplaire.** – Modèle d'après lequel une chose est produite. La *cause exemplaire* peut être considérée comme une cause formelle extrinsèque.

**Existence** [esse, existential]. – L'acte ultime de l'être qui fait qu'il existe effectivement. L'existence entre en composition réelle avec l'essence dans les êtres créés.

**Extension.** – L'ensemble des sujets auxquels convient un concept. S'oppose à compréhension.

## F

**Faux.** – L'opposé du vrai. Cf. vrai.

**« Figura ».** – 1. Log. Disposition du syllogisme résultant de la place que le moyen terme tient dans les prémisses. Il y a 4 figures du syllogisme. – 2. Métaph. Mode qualitatif qui termine la quantité. Constitue avec la « forme » la 4<sup>e</sup> espèce de qualité.

**Fin.** – 1. Ce en vue de quoi une chose est faite. La fin a raison de cause et se trouve être au principe de tout processus causal. – 2. *Divisions*. Fin en tant que réalisée (*in executione*) et en tant qu'objet de désir (*in intentione*). – Fin à laquelle l'œuvre est ordonnée de par sa nature même (*finis operis*) et fin que poursuit l'agent (*finis operantis*). – Le bien désiré (*finis cuius gratia*), et celui pour qui ce bien est désiré (*finis cui*).

**Forme.** – En général, principe déterminatif d'un être. – 1. Phys. L'un des trois principes de l'être physique avec la matière et la privation. Division. Forme *substantielle* : ce qui constitue, en déterminant la matière première, une nature donnée. Forme *accidentelle* : détermination survenant à un être déjà constitué essentiellement. – 2. Métaph. Par extension, toute détermination d'être, même non reçue dans la matière ;

ex. : les anges, formes séparées. – 3. Métaph. La *forme*, constituant avec la *figura* la 4<sup>e</sup> espèce de qualité. – 4. Log. La *forme du raisonnement* : disposition des propositions considérée indépendamment de la valeur intrinsèque de celles-ci.

**Formel.** – 1. Ce qui relève de la forme. L'aspect formel correspond toujours à ce qui est déterminé ou actuel dans une chose ou dans une conception. – 2. *Objet formel* : l'aspect précis et déterminé atteint par une puissance ou par un *habitus*. S'oppose à *objet matériel*.

**Fortune.** – Cf. *Hasard*.

## G

**Génération.** – Mutation substantielle aboutissant à la constitution d'une nouvelle substance. Cf. *Corruption*.

**Genre.** – Universel qui peut être attribué à ses inférieurs en exprimant leur essence de façon incomplète ; ex. « animal ». L'un des cinq prédicables.

## H

« **Habitus** ». – 1. Métaph. L'avoir : le fait pour un sujet de posséder quelque chose en propre ; ex. : un vêtement. L'*habitus* est la 10<sup>e</sup> des catégories distinguées par Aristote. – 2. Psycho., Mor. Ce par quoi un sujet se trouve bien ou mal disposé eu égard à sa forme ou à sa fin. Avec la *disposition*, l'*habitus* constitue la 1<sup>ère</sup> espèce de qualité. – Division. *Habitus entitatif*, par rapport à l'être ; ex. la grâce. *Habitus opératif*, les plus communs, disposant immédiatement le sujet à agir ; ex. : les vertus. – On notera que le terme français d'*habitude* qui désigne plutôt le comportement de l'acte, et qui semble impliquer nécessairement automatisme et répétition, a une signification plus spéciale et plus restreinte.

**Hasard** [automaton, casus, fortuna]. – 1. En général, désigne une cause accidentelle se rapportant à des choses qui arrivent rarement en dehors de l'intention de l'agent, et auraient pu être poursuivies comme fin. – 2. Quand il se rapporte à l'activité de l'homme le hasard prend le nom de *fortune*.

**Hylémorphisme.** – Doctrine physique caractéristique de la cosmologie aristotélicienne et suivant laquelle les corps sont composés, comme de leurs principes ultimes, de matière et de forme. Se distingue notamment de l'*atomisme*.

**Hypothétique.** – 1. Les *propositions hypothétiques* sont des propositions composées formées de propositions simples reliées par des copules (et, si, ou) autres que le verbe être. – 2. Dans le *syllogisme hypothétique*, la majeure est composée par une de ces propositions, et la mineure pose ou détruit l'une des parties de la majeure.

## I

**Idée** [idea]. – La forme exemplaire qui se trouve dans l'esprit de l'artisan et suivant laquelle les choses sont produites. Chez saint Thomas le terme d'idée est réservé à l'exemplaire divin, il n'a donc pas la signification que lui donne la psychologie contemporaine.

**Identité.** 1. Au sens précis, l'unité de la substance. – 2. *Principe d'identité* : l'un des principes suprêmes de la pensée.

**Imagination.** – Faculté conservatrice et reproductrice des images, c'est-à-dire des données des sens externes. Constitue l'un des 4 sens internes.

**Immanent.** – Qui demeure dans le sujet. *L'action immanente* est celle qui se termine dans le sujet qui agit, et qui le perfectionne lui-même. L'immanence est la caractéristique propre des opérations vitales. S'oppose à *l'action transitive*, laquelle se termine à un autre et perfectionne cet autre.

**Impossible.** – Ce qui ne peut pas être ou ce qui implique contradiction. S'oppose à *possible*.

**Individu.** – 1. Log. Sujet ultime qui ne peut en aucune façon être attribué. L'espèce est composée d'individus. – 2. Métaph. Au sens de *suppôt*: l'être en tant que doué d'une subsistance propre et incommunicable.

**Induction.** – De façon générale, raisonnement par lequel on s'élève du singulier à l'universel.

**Instrumentale** (cause). – Cause agissant en vertu de sa forme propre, mais en tant que mue par un autre (cause principale).

**Intellect** [intellectus, intelligentia]. – 1. Désigne le plus communément la faculté spirituelle de connaître (dénommée plutôt intelligence par les modernes). – 2. Division. *Intellect agent*: faculté d'abstraire l'intelligible des images. *Intellect passif* ou *possible*: la puissance réceptrice des similitudes abstraites. – 3. *L'intellectus* est aussi l'un des cinq *habitus* intellectuels: celui qui perfectionne la faculté dans sa saisie des premiers principes.

**Intellection.** – L'acte même par lequel l'intelligence appréhende son objet ou connaît. Se distingue de la *diction*, acte formateur du verbe mental dans lequel l'objet est connu.

**Intelligible.** – Ce qui peut être immédiatement saisi par l'intelligence. En aristotélisme, l'intelligibilité est fonction de l'immatérialité.

**Intention.** – 1. Mor. Orientation d'une tendance et spécialement de la volonté vers sa fin. – 2. Psycho. Le concept en tant qu'il est ordonné à représenter une chose extérieure. – 3. Log. *Intentions secondes* (par opposition aux intentions premières): le concept en tant qu'être de raison logique ou en tant qu'il est impliqué dans la vie de l'esprit. – 4. *Ordre intentionnel*. Ordre de la représentation ou des objets en tant qu'ils sont pensés.

**Intuition** [intuitus, perceptio]. – Désigne habituellement la saisie expérimentale d'un objet concret. S'oppose à *conception* qui correspond plutôt à l'aspect abstraitif de la connaissance ou à la formation du concept.

**Irascible.** – L'une des deux facultés d'appétition sensible ayant pour objet le bien difficile à obtenir ou le mal difficile à fuir. S'oppose à *concupiscible*.

## J

**Jugement.** – Sens général: l'acte de l'intelligence qui correspond à la 2<sup>e</sup> opération de l'esprit. – 1. Chez saint Thomas *judicium*, au sens précis, ne signifie pas n'importe quel jugement, mais celui qui termine, en la rapportant à un point de vue supérieur ou de sagesse, une délibération; ex.: l'acte du juge. – 2. La 2<sup>e</sup>

opération de l'esprit dans toute sa généralité est désignée habituellement chez saint Thomas par l'expression complexe de *compositio vel divisio* : c'est l'acte de l'intelligence qui compose ou qui divise en affirmant ou en niant.

## L

**Libre-Arbitre.** – 1. Fondamentalement, le libre-arbitre désigne le pouvoir qu'a la volonté associée à l'intelligence de choisir une chose plutôt qu'une autre. – 2. De façon dérivée le terme de libre-arbitre peut s'entendre de l'acte même de choix ou de l'élection. Cet acte est dans la volonté, mais il suppose toujours un jugement de l'intelligence. – C'est l'intime association de l'activité spécifiante de l'intelligence et de l'exercice de la volonté qui caractérise la doctrine de la liberté de saint Thomas. Le choix libre est pour lui un *appetitus intellectivus*. – L'acte libre s'oppose à l'acte qui résulte d'une inclination nécessitante.

**Lieu.** – 1. Phys. Le terme ou la limite du corps contenant, ce terme étant immobile en tant que référé à un premier contenant lequel est nécessairement immobile. – *Mouvement local* : l'espèce de mouvement qui est relative au lieu. – *Lieu naturel* : en cosmologie aristotélicienne, celui qui convient de soi à chaque élément ; ex. le haut pour le feu, etc. – 2. Log. Les *lieux communs* sont des principes généraux reconnus par tous et qui commandent une série d'argumentations.

## M

**Majeure.** – Dans le syllogisme catégorique, celle des prémisses qui contient le grand terme.

**Matière.** – 1. Ce dont est faite une chose au titre de principe immanent. La matière et la forme sont les principes intrinsèques de l'être physique. – 2. Division. *Matière première* : sujet premier et absolument indéterminé qui avec la forme substantielle constitue la substance des corps. *Matière seconde* : le sujet récepteur des déterminations ou formes accidentelles des substances corporelles. 3. *Matière intelligible, sensible, individuelle* : la matière en tant que considérée de façon plus ou moins abstraite par l'esprit.

**Mémoire.** – Faculté d'évoquer les perceptions non sensibles en tant qu'elles se réfèrent au passé. La mémoire est l'un des quatre sens internes. Il n'y a pas pour saint Thomas de mémoire intellectuelle qui soit distincte de l'intellect lui-même.

« **Mens** ». – L'âme humaine en tant qu'à titre d'esprit elle est principe de ses opérations supérieures, intellection et volition.

**Mineure.** – Dans le syllogisme, celle des prémisses qui contient le petit terme.

**Mixte.** – Corps résultant de l'union de plusieurs substances élémentaires et constituant une nouvelle substance distincte de ces dernières.

**Mobile.** – Ce qui est mû. Le mobile est le sujet du mouvement.

**Modalité.** – 1. Propriété des propositions exprimant la manière dont le prédicat convient ou ne convient pas au sujet (de façon possible, impossible, nécessaire ou contingente). – 2. *Proposition modale* : celles où le mode se trouve explicitement exprimé. – 3. *Syllogismes modaux* : ceux dont une au moins des prémisses est une proposition modale.

**Mode.** – 1. Tout ce qui détermine ou modifie un être. – 2. Log. Disposition du syllogisme résultant de la quantité et de la qualité de chacune des prémisses.

**Moteur.** – 1. Le principe actif du mouvement. S'oppose à mobile qui désigne le sujet du mouvement. – 2. *Premier moteur*, en aristotélisme le principe suprême du mouvement physique, en définitive l'acte pur, ou Dieu.

**Motricité.** – Fonction en vertu de laquelle l'animal se meut lui-même de mouvement local. Suppose une faculté spéciale, la puissance motrice.

**Mouvement.** – 1. Se définit métaphysiquement : l'acte de ce qui est en puissance en tant que tel. – 2. Division. Pour Aristote, en plus de la mutation substantielle, il y a trois espèces de mouvement proprement dit : le mouvement local, l'altération qualitative, et l'augmentation-diminution quantitative.

**Moyen-Terme.** – Dans le syllogisme, le terme commun en deux prémisses.

## N

**Nature.** – 1. Phys. Dans un être physique, le principe intrinsèque de son mouvement et de son repos. Comme principe d'opération la nature se distingue de l'art, principe extrinsèque et d'ordre rationnel. – 2. Par extension, la nature désigne l'ensemble des êtres physiques. – 3. Le terme de nature se trouve également transposé en vue de signifier l'essence d'un être quelconque, même purement spirituel. – Du point de vue du contenu intelligible, la nature correspond à la forme et à l'essence.

**Nécessaire.** – Ce qui ne peut pas ne pas être. S'oppose à *contingent*, ce qui peut ne pas être.

**Nom.** – Le nom est un terme signifiant de façon intemporelle. Le nom et le verbe (qui, lui, connote toujours le temps) sont les éléments nécessaires et suffisants de l'énonciation.

**Nombre.** – L'une des espèces de quantité. Se définit : une multitude mesurée par l'unité. La multitude et l'unité numérique sont à distinguer de la multitude et de l'unité transcendantales.

## O

**Obédientiel** (Puissance). – Désigne l'aptitude qu'a une nature de recevoir, de par un agent supérieur, une détermination qui dépasse ses capacités naturelles. Les créatures sont en puissance obédientielle par rapport à Dieu, agent suprême.

**Objet.** – 1. Ce qui est directement atteint par une puissance et qui la détermine. – 2. Division. Objet *formel* : l'aspect des choses qui est proprement atteint. Objet *matériel* : la chose atteinte, considérée dans toute sa réalité.

**Opposition.** – 1. En général, relation d'exclusion entre deux choses ou deux formes. – 2. Il y a quatre modes d'opposition : l'opposition des relatifs, celle des contraires, l'opposition privation-possession, la contradiction. – 3. *Opposition des propositions* : relations d'exclusion entre propositions ayant même sujet et même prédicat mais dont la qualité et la quantité peuvent différer.

## P

**Participation.** – Le fait d’avoir part à une forme. Il y a deux grandes espèces de participation : la participation *par composition* qui est le fait pour un sujet de recevoir une forme qui dans son principe subsiste par elle-même ; la participation *par similitude* qui est le fait pour une forme de n’être qu’imparfaitement ce qu’une autre forme dont elle dépend est en plénitude.

**Particulier.** – 1. *Terme* pris seulement dans une partie de son extension ; ex. : « quelqu’homme ». – 2. *Proposition particulière*, celle dont le sujet est un terme particulier.

**Passion.** – 1. Le fait d’être modifié ou de subir une transformation. La passion est l’un des dix prédicaments. – 2. Mor. Les passions désignent plus spécialement les diverses modifications de l’appétit sensible.

**Patient.** – Celui qui subit une modification. Le mouvement est subjecté dans le patient.

« **Perséité** ». – Propriété de ce qui est par soi ou de la substance. A noter que « par soi » n’a ici nullement un sens causal.

**Personne** [persona, hypostasis]. – Substance individuelle raisonnable et autonome : c’est le « suppôt » dans le cas de l’être raisonnable.

**Phantasmes** [phantasmata]. – Terme employé habituellement par saint Thomas pour désigner les images, surtout en tant qu’elles sont le point de départ de l’abstraction intellectuelle.

**Possible.** – Ce qui peut être ou ce qui est exempt de contradiction interne. S’oppose à *impossible* : ce qui ne peut pas être.

**Pratique.** – 1. En terminologie psycho. et log. précise désigne ce qui se rapporte à l’action en opposition avec ce qui ne concerne que la spéculation pure : en ce sens on parle d’*intellect pratique*, ou de *sciences pratiques*. – 2. Pris en un sens restrictif, le terme de pratique désigne l’ordre de l’activité morale, l’« agibile », en tant qu’il se distingue de l’ordre de la fabrication, « factibile ».

**Prédicables.** – Log. Les diverses espèces de concepts universels distingués d’après la manière dont ils se rapportent à leurs inférieurs et peuvent leur être attribués. Il y a 5 prédicables : genre, espèce, différence, propre et accident.

**Prédicaments.** – Terme synonyme de *Catégories*.

**Prédictat.** – Cf. *attribut*.

**Prémises.** – L’ensemble des deux premières propositions d’un syllogisme. Les prémisses constituent l’antécédent dont résultera le conséquent.

**Principe.** – *Id unde...* Ce à partir de quoi une chose est produite ou est connue. Principe est un terme plus général que celui de cause qui implique en outre une réelle dépendance dans l’être.

**Privation.** – 1. Absence en un être d’une perfection qui lui convient par nature ; ex. : la cécité. Le rapport privation-possession caractérise l’une des formes de l’opposition. – 2. En cosmologie, la privation est l’un des principes de l’être mobile.

**Proportionnalité.** – L'*analogie de proportionnalité* : l'une des formes d'analogie. Cf. analogique.

**Proposition.** – 1. Expression verbale du jugement comprenant essentiellement deux termes, le sujet et le prédicat, que relie une copule. – 2. Divisions principales. Propositions affirmatives et négatives (qualité) ; universelles, particulières, singulières (quantité).

**Propriété** [proprietas, proprium]. – Ce qui découle nécessairement de l'essence d'une chose. Le « propre » qui signifie la propriété caractéristique d'une essence donnée est l'un des 5 prédicables.

**Prudence.** – La prudence est un habitus ou une vertu qui a pour fonction de diriger, suivant la droite raison, l'action humaine dans le domaine du contingent. – La prudence est l'une des 5 vertus intellectuelles.

**Puissance.** – 1. Toute capacité de changement ou de détermination. Se caractérise par rapport à l'acte : ce qui peut être et n'est pas comme ce qui est en acte. – 2. Principales modalités. Puissance *active*, ou de changement dans un autre en tant qu'il est autre ; puissance *passive*, ou puissance d'être transformé par un autre en tant que tel. – Puissance *naturelle* : celle qui appartient aux choses en raison de leur nature ; puissance *obédientielle* : aptitude à recevoir d'un agent supérieur une détermination qui dépasse sa nature, la grâce, par ex. – 3. La puissance et l'acte sont des divisions premières de l'être réel.

## Q

**Qualité.** – 1. Accident modifiant intrinsèquement ou disposant en elle-même la substance. C'est l'une des dix catégories. – 2. Il y a 4 espèces de qualité : disposition et « habitus » ; puissance et impuissance ; qualités « passibles » ; figure et forme. – 3. Log. Propriété des propositions suivant qu'elles sont affirmatives ou négatives.

« **Quando** ». – Désigne la catégorie dite du « temps ». Signifie exactement la situation dans le temps ; ex. : hier.

**Quantité.** – 1. Accident consistant essentiellement dans la divisibilité interne et dans l'extension des parties d'un corps. – 2. Division. Quantité *continue* ou *concrète* (ou de grandeur) ; quantité *discontinue* ou *discrète* (le nombre). – 3. Log. Propriété des termes suivant qu'ils sont pris selon une plus ou moins grande extension (universel, particulier, singulier). Par dérivation, propriété des propositions, suivant l'extension conférée au sujet.

« **Quidditas** ». – On traduit parfois « quiddité ». Littéralement : ce qui répond à la question *quid sit*, qu'est-ce que c'est ? La « quiddité » exprime l'essence ou la définition d'une chose.

## R

**Raison.** – 1. Psycho. L'intelligence considérée dans sa fonction discursive ; s'oppose à l'*intellectus*, l'intelligence considérée spécialement comme puissance d'intuition. – 2. *Etre de raison* : celui qui, comme tel, ne peut exister que dans l'esprit. S'oppose à l'être réel. – 3. « Ratio » (au sens qu'il a dans des expressions telles que « ratio entis », « ratio veri » etc.) désigne un principe formel ou objectif d'une chose, mais en tant qu'il explique ou donne raison de cette chose. Le terme français de « raison » ne rend ici que de façon très imparfaite l'expression latine. – 4. *Principe de raison d'être* : l'une des lois suprêmes de la pensée.

**Raisonnement** [ratiocinatio, argumentatio]. – L'acte de l'intelligence qui consiste à aller d'une chose à une autre de telle sorte qu'à partir de la connaissance de ce qui est connu on atteigne à la connaissance de ce qui est inconnu. Constitue la 3<sup>e</sup> opération de l'esprit.

**Relation** [relatio, ad aliquid]. – 1. De façon générale le rapport d'une chose à une autre : *ad aliud*. – 2. Division. Relation *transcendantale* : l'ordre essentiel d'une chose à une autre ; ex. : l'ordre de l'intelligence au vrai. Relation *prédicamentale* : accident dont toute la réalité consiste à se rapporter à un autre ; ex. : relation de similitude. La relation prédicamentale est l'une des 10 catégories.

## S

**Sagesse.** – Connaissance des choses par leurs causes les plus élevées et les plus universelles. Subjectivement, la sagesse est l'un des 5 *habitus* spéculatifs. Dans l'ordre naturel, la métaphysique est éminemment sagesse.

**Science.** – 1. Strictement, en péripatétisme, signifie la connaissance par les causes. Subjectivement, la science est l'un des 5 *habitus* spéculatifs. – 2. Division. Sciences *spéculatives* : celles qui n'ont d'autre fin que la connaissance ; sciences *pratiques* : celles qui sont ordonnées à l'action.

**Sens.** – 1. Puissances de connaître dont l'acte est la sensation et qui utilisent un organe corporel. – 2. Division. Les 5 sens externes ; les 4 sens internes : « sens commun », imagination, mémoire, cogitative.

**Sens commun** [sensus communis]. – L'un des sens internes dont la fonction propre est de prendre conscience de l'activité des divers sens externes et de comparer et de discriminer leurs données.

**Sensible.** – L'objet des puissances sensibles. – On distingue : l'objet *propre*, celui qui est atteint immédiatement et par soi (la couleur pour la vue) ; l'objet *commun*, celui qui est atteint par plusieurs sens (la grandeur) ; l'objet *accidentel*, celui qui n'est atteint qu'indirectement, par l'intermédiaire de l'objet propre (l'homme, pour la vue).

**Signe.** – Ce qui fait connaître une autre chose. – Division. Signe *naturel*, fondé sur un rapport naturel du signe au signifié. Signe *conventionnel*, pour lequel le rapport au signifié résulte d'un choix arbitraire.

**Similitude** [similitudo, species]. – 1. Le semblable désigne le mode d'unité qui convient à la qualité. – 2. Psycho. Les similitudes ou « species » : représentations rendant les choses extérieures présentes à l'intelligence ou au sens.

**Singulier.** – 1. Terme dont l'extension est réduite à un seul individu. – 2. Proposition *singulière* : celle dont le sujet est un terme singulier.

**Situation.** – La disposition des parties d'un corps dans le lieu. Constitue l'une des 10 catégories.

« **Species** ». – Cf. *Espèce, Similitude*.

**Substance.** – Mode substantiel terminant l'essence individuelle et la rendant incommunicable. La substance, suivant les principaux commentateurs de saint Thomas, est réellement distincte de l'essence et de l'existence.

**Substance.** – 1. Ce qui est apte à exister en soi et non dans un autre. S’oppose à *accident*. La substance est la 1<sup>ère</sup> des 10 catégories. – 2. Division. Substance *première* : le sujet concret individuel ; ex. : Pierre. Substance *seconde* : l’essence abstraite du sujet ; ex. : « homme ».

**Sujet.** – 1. Log. Ce dont on affirme ou nie quelque chose dans une proposition. S’oppose à *prédicat*. – 2. Dans une science, la chose dont on détermine les propriétés ; ex. le nombre, sujet de l’arithmétique. – 3. Psycho. Celui qui connaît, par opposition à ce qui est connu ou à l’objet. – 4. Métaph. Ce qui de façon générale reçoit une forme. A ce titre la matière est sujet.

**Suppôt.** – L’individu substantiel subsistant. S’il s’agit d’un être raisonnable il a nom personne.

**Syllogisme.** – 1. Forme logique du raisonnement déductif. C’est un discours dans lequel certaines choses étant posées quelque chose d’autre que ces données en résulte nécessairement du fait même de ces données. – 2. Division : Syllogisme *catégorique*, syllogisme *hypothétique*.

## T

**Temps.** – La mesure du mouvement selon l’avant et l’après. – S’oppose à l’*éternité* (possession parfaite et simultanée d’une vie sans termes) et à l’*aevum* (durée pure et sans succession des substances spirituelles).

**Terme.** – 1. Expression verbale du concept correspondant à la 1<sup>ère</sup> opération de l’esprit. – 2. Phys. Le point final d’un mouvement.

**Théorétique.** – Ce qui est objet de spéculation pure ou de contemplation. – S’oppose à pratique. – Les sciences théorétiques.

« **Topiques** ». – L’un des livres de l’Organon d’Aristote, qui traite en particulier des « lieux communs », ou des propositions communément reçues qui commandent les argumentations probables.

**Transcendants.** – 1. En terminologie péripatéticienne : ce qui est au-dessus des genres. – 2. Les *propriétés transcendantales*, un, vrai, bien, sont celles qui conviennent à l’être comme tel et se retrouvent par conséquent dans tous ses genres.

## U

« **Ubi** ». – Terme désignant la catégorie du *lieu*. Cf. *lieu*.

**Un.** – 1. Un *transcendantal* : ce qui est indivis en soi ; l’une des propriétés transcendantales de l’être. – 2. Un *prédicamental* : l’un en tant que principe et mesure du nombre. – L’un s’oppose au *multiple*.

**Universel.** – Terme ou concept pris dans toute son extension. – *Querelle des universaux* : discussion relative à la valeur réaliste des concepts universels.

**Univoque.** – Propriété d’un concept ou terme se rapportant à ses inférieurs selon une signification absolument identique ; ex. : « l’homme ». – S’oppose à *analogue* et à *équivoque*.

## V

**Végétative** [vie]. – Ensemble des fonctions vitales inférieures et communes à tous les vivants : nutrition, augmentation, reproduction.

**Verbe.** – 1. Log. Mot signifiant dans la proposition l'action ou la passion en référence nécessaire au temps. – 2. Psycho. *Verbe mental* : terme intérieur de l'acte intellectuel dans lequel l'intelligence contemple son objet. Synonyme : « species expressa ».

**Vie.** – 1. Activité spontanée et immanente qui est caractéristique des vivants. Le principe de la vie est l'âme. – 2. Division. Il y a trois grands degrés de vie : le végétatif, le sensitif et l'intellectif.

**Violent.** – Ce qui va à l'encontre des inclinations naturelles d'un être. Le *mouvement violent* est celui qui contrarie ces inclinations.

**Volonté.** – Appétit rationnel, ou qui fait suite à la connaissance intellectuelle. Son objet est le bien appréhendé par l'intelligence.

**Vrai.** – 1. D'une façon générale, la conformité de l'intelligence et de la chose. – 2. Vérité *logique* : conformité de l'intelligence à la chose qu'elle connaît ; ne se rencontre que dans la 2<sup>ème</sup> opération de l'esprit. – 3. Vérité *ontologique* ou transcendante : propriété qu'a tout être d'être conforme à l'intelligence qui est à son principe, c'est-à-dire à l'intelligence créatrice.